



AVIS DE LA MAIRIE

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu :

VENDREDI 9 JUIN 2023 à 19 Heures
A la salle du Colombier

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

VIE MUNICIPALE

- 1- DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 24 SEPTEMBRE 2023

URBANSIME

- 2- PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) A 45 COMMUNES, LANCEE LE 7 MARS 2023 - AVIS

PATRIMOINE

- 3- RENOVATION DES COURTS DE TENNIS : APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE FINANCIERE, AUTORISATION DE LANCER UNE CONSULTATION

VOIRIE

- 4- DECLASSEMENT – ROUTE DU BLED / GREZIEUX – DOSSIER MURGAT
- 5- CESSION TERRAIN SITUE 1 ROUTE DE L'HOSPITALET « MAISON BLANCHE » – DOSSIER MURGAT
- 6- DÉCLASSEMENT D'UNE VOIRIE - IMPASSE BASSET
- 7- CESSION D'UNE PARTIE D'UN ESPACE PRIVE SITUE IMPASSE BASSET AUX CONSORTS MERLAT, PROPRIETAIRES RIVERAINS
- 8- CESSION D'UNE PARTIE D'UN ESPACE PUBLIC SITUE IMPASSE BASSET AUX CONSORTS THIOLIERE, PROPRIETAIRES RIVERAINS
- 9- CESSION D'UNE PARTIE D'UN ESPACE PUBLIC SITUE IMPASSE BASSET A MME SOULHAT SALICHON, PROPRIETAIRE RIVERAINE
- 10- CESSION D'UNE PARTIE D'UN ESPACE PUBLIC SITUE IMPASSE BASSET A LA SCI COTTE SAN, PROPRIETAIRE RIVERAIN

RESEAUX

- 11- SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE LA LOIRE – EXTENSION IGC TELECOM – RUE BENOIT FAURE (OP24550) - APPROBATION

ENFANCE JEUNESSE

- 12- TARIFS DES SERVICES DU POLE ENFANCE JEUNESSE - MODIFICATION
- 13- REGLEMENTS INTERIEURS – POLE ENFANCE JEUNESSE - MODIFICATON
- 14- CAMPS D'ETE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE, LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE DANS LE CADRE DE L'OPERATION « ETE JEUNES » 2023 - APPROBATION

VIE ASSOCIATIVE

15- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2023 – ASSOCIATION YOSEIKAN

16- DEMANDE DE SUBVENTION EVENEMENTIELLE – ASSOCIATION FOOTBALL CLUB MARCELLINOIS (FCM)

RESSOURCES HUMAINES

17- APPROBATION DE DEUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE (ENFANCE JEUNESSE)

18- DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION D'AVANCEMENT DE GRADE

CULTURE

19- CONVENTION DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS – LECTURE PUBLIQUE – AVEC LE DEPARTEMENT DE LA LOIRE - APPROBATION

FINANCES

20- ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLÉS NON AFFECTÉS À L'HABITATION PRINCIPALE

21- TARIFS 2023 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE RAMASSAGE DES DECHETS ABANDONNES LORS DE MARIAGES

DECISIONS MUNICIPALES

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire

Eric LARDON

